

SHADOW LEARNING | FICHE PRATIQUE

01 | DIAGNOSTIC DES APPRENTISSAGES

Dossier DRH.ma - IA, flexibilité et nouveaux contrats

Mission / compétence visée

Compétence ou besoin client à traiter

Niveau actuel et preuve existante

Objectif d'apprentissage vérifiable

Livrable / démonstration attendue

Date de vérification et responsable

POINT DE VIGILANCE

Distinguer besoin opérationnel, parcours suivi et preuve observable.

SHADOW LEARNING | FICHE PRATIQUE

02 | SOURCES ET FIABILITÉ

Dossier DRH.ma - IA, flexibilité et nouveaux contrats

Ressource principale et auteur

Date / version de la documentation

Source indépendante de recoupement

Test prévu en environnement isolé

Relecteur ou pair qualifié

Critère de validation / échec

POINT DE VIGILANCE

Une réponse d'IA ou un tutoriel ne constitue pas, seul, une validation.

SHADOW LEARNING | FICHE PRATIQUE

03 | CONFIDENTIALITÉ ET OUTILS IA

Dossier DRH.ma - IA, flexibilité et nouveaux contrats

Données nécessaires à l'apprentissage

Données interdites / à anonymiser

Outil IA autorisé par le client

Règles d'accès, conservation et partage

Incident potentiel et procédure d'alerte

Personne chargée du contrôle

POINT DE VIGILANCE

Ne jamais transmettre des données client à un service public non autorisé.

SHADOW LEARNING | FICHE PRATIQUE

04 | PREUVES ET INVESTISSEMENT

Dossier DRH.ma - IA, flexibilité et nouveaux contrats

Temps consacré / heures non facturables

Dépenses outils, cours ou abonnements

Preuve de compétence : prototype / portfolio

Méthode de vérification du résultat

Transfert de connaissances au client

Reconnaissance prévue dans la mission

POINT DE VIGILANCE

Documenter les résultats obtenus, pas uniquement les contenus consommés.

SHADOW LEARNING | FICHE PRATIQUE

05 | DÉCISION ET PLAN D'ACTION

Dossier DRH.ma - IA, flexibilité et nouveaux contrats

Compétence prête à être mobilisée ?

Limites, risques résiduels et réserves

Actions prioritaires et échéances

Appui requis du client / de l'équipe

Date de prochaine revue

Validation par le responsable désigné

POINT DE VIGILANCE

Ne déployer sur une mission sensible qu'après vérification proportionnée.